



DEMANDE DE RÉSERVATION SALLE DE L'AMITIÉ

Formulaire à déposer au moins 15 jours avant la date prévisionnelle de réservation de salle,
la date de dépôt en mairie faisant foi.

L'acceptation n'est pas automatique, il faut attendre le courrier de réponse de la mairie.

La Ville de Seilh dispose de la Salle de l'Amitié d'une capacité de 60 personnes qui peut être prêtée aux associations seilhoises ou louée à d'autres personnes morales.

Pour connaître les conditions de mise à disposition de cette salle, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie ou les télécharger sur le site internet de la commune.

Seules les demandes écrites seront prises en compte. Afin de répondre à votre demande, les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être obligatoirement remplis.

DEMANDEUR

Entité * Association Seilhoise Autre personne morale

Dénomination de l'entité * :

Représentant de l'entité : Nom* : Prénom* :

Fonction* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* Téléphone portable* :

Courriel* :@.....

Compagnie Assurance : N° Police :

MANIFESTATION

Objet de votre demande (réunion, assemblée générale, repas, loto) * :
.....

Date souhaitée* Heure de début* de fin* : Nombre de participants :

Matériel utilisé* : Sonorisation OUI NON Vidéo Projecteur OUI NON

Intervention d'un traiteur* : OUI NON

Utilisation du coin cuisine* : OUI NON

A réception du formulaire, les services municipaux prendront contact avec vous pour confirmer la réservation de la salle ou, le cas échéant, vous proposer d'autres dates.

Un courrier de confirmation vous sera adressé. Il sera accompagné du règlement d'utilisation. Les pièces demandées pour la location de la salle seront à retourner au plus tard le jour de l'état des lieux.

Je soussigné(e), , auteur(e) de la présente demande :

- Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus,
- M'engage à respecter le règlement d'utilisation de la salle qui aura été mis à ma disposition et en accepter les conditions,

A le

Signature,

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

A retourner à l'accueil de la mairie : 1 Place Roaldes du Bourg - 31840 SEILH - 05 61 59 90 13

Courriel : accueil@mairie-seilh.fr Site internet : <http://www.mairie-seilh.fr/>

Cadre réservé à l'administration

Date de dépôt de la demande :

Date de validation :

Suite à la demande : Accordé Refusé

Réservation à titre :

Gratuit

Payant

- Montant location : €

Visa de l'élu